

Amis des Études Celtiques

Association régie par la loi de 1901
Siège social : Sorbonne, École pratique des Hautes Études
Sciences historiques et philologiques
17 rue de la Sorbonne, 75005 Paris, France
Secrétariat : 26 rue Geoffroy l'Asnier, 75004 Paris
© 01 43 21 42 77 Fax 01 48 87 56 61

I.S.S.N. 1270-8291

Responsable du bulletin : Josette Pieuchot-Billardey



AMIS DES ÉTUDES CELTIQUES

Bulletin de liaison n° 33
février-mars 2003



Détail d'un vase de Basse-Yutz (Morelle)
British Museum, Londres. Dessin: Jean Pieuchot

SOMMAIRE

- p. 3 Le Sel au Gaulle occidentale à Marie-Yvonne Daire
l'Âge du fer (1^{re} partie)
- p. 7 Nos conférences. Nos activités
Troisième Journée d'Étude des A.E.C.
- p. 8 La Déesse au collier La Rédaction
« Juno Maura »
- p. 9 Les Nouvelles. Les Livres
- p. 10 Les Tombes à char en Jean-Jacques Charpy
Champagne (2^{de} partie)
- p. 20 La Chronique cinéma : Jean Pieuchot
« Le Seigneur des anneaux »

Médallion. Revers d'une monnaie d'or des Parisii
(cliche: J.-L. Godard)

AMIS DES ETUDES CELTIQUES

Association régie par la loi de 1901

Siège social : Ecole pratique des Hautes Etudes en Sorbonne

Sciences historiques et philologiques

17 rue de la Sorbonne, 75005 Paris

Secrétariat : 26 rue Geoffroy l'Asnier, 75004 Paris

☎ 01 48 21 42 77 Fax 01 48 87 56 61

Depuis le IX^e Congrès International d'Etudes Celtiques qui s'est déroulée à Paris en 1991, notre association regroupe des universitaires, des chercheurs et des amateurs éclairés. Elle s'attache à diffuser, avec la collaboration de savants français et étrangers, les résultats des recherches scientifiques portant sur la connaissance des peuples celtiques de l'Antiquité au Moyen-Âge.

Nos activités s'inscrivent dans le cadre de l'année universitaire et comportent la publication d'un bulletin de liaison, l'organisation de conférences à Paris en langue française et des voyages en France et à l'étranger.

Pour adhérer à l'association des Amis des Etudes Celtiques, il faut déposer une demande qui sera soumise à l'approbation du conseil d'administration.

Membres fondateurs

M. Edouard BACHELLERY

M. Paul-Marie DUVAL +

M. Léon FLEURIOT +

M. Michel LEJEUNE +

M. Venceslas KRUTA

M. Pierre-Yves LAMBERT

Composition du conseil d'administration

Président

Membre d'honneur du conseil scientifique

Conseiller scientifique

Conseiller scientifique

Vice-président

Responsable du bulletin

Conseiller juridique

Secrétaire général

Trésorier

Secrétaire

Secrétaire

Responsable de l'antenne Bretagne

Membre du bureau

Membre du bureau

Membre du bureau

M. Venceslas KRUTA

M. Pierre-Yves LAMBERT

Mme Brigitte FISCHER

M. Jean-Jacques CHARPY

M. Jean PIEUCHOT

Mme Josette PIEUCHOT-BILLARDEY

M. Patrice VERRIER

Mme Josette PIEUCHOT-BILLARDEY

M. Jean PIEUCHOT

Mme Nicole JOBELOT

Mme Jaroslava JOSYPYSZYN

M. Gaeil HILLY

M. Georges ALEXANDRE

Mme Jacqueline GIRARD

M. Philippe LALOUFFE

M. Pierre TRUMBLER

Tous droits réservés. Toute reproduction, même partielle, de cet ouvrage

est interdite. Une copie ou reproduction, par quelque procédé

que ce soit, constitue une contrefaçon passible des peines prévues

par la loi du 11 mars 1957 sur la protection des droits d'auteur.

© Amis des Etudes Celtiques

17, rue de la Sorbonne, 75005 Paris F

I.S.S.N. 1270 - 8291

incompréhensible, mais il apporte peut-être aux jeunes une échelle de

valeurs dont ils ont besoin, un tuteur moral que la société moderne n'a pas

su leur donner. Ils sont fascinés par le courage de ces petits êtres sans

défense en lutte contre le vilain seigneur ; le petit héros est héritier d'une

famille et d'une tradition, il a le courage de quitter sa communauté et de

partir seul, les valeurs données sont donc le courage et l'intégrité. On trouve

aussi quelques références à Rousseau, il y a l'idée que l'homme est

naturellement bon ; ces petits êtres sont des enfants non pervers qui font

réver les adolescents car ils se font admirer des adultes. Cela peut être aussi

un parcours initiatique.

Quant à la deuxième partie *Les Deux tours*, on entre tout de suite dans

le vil du sujet car il n'y a pas le moindre résumé, l'intrigue devient

intelligible, le spectateur qui n'a pas vu la première partie ne peut pas

mal. Les scènes se répètent indéfiniment, le film est mal construit, bryant,

les batailles n'en finissent pas et les héros morts se retrouvent dans la

séquence suivante. Les femmes sont pratiquement inexistantes, elles ne

font pas progresser l'action, ni d'ailleurs les deux hobbits, Frodon et Sam.

Les effets spéciaux, dignes de Meliès par leur puissance inventive, sont

hélas sans poésie. Il y a des réminiscences : les décors des *Nebelungen* de

Fritz Lang, l'horrible gnome-batrache Gollum qui fut un temps possesseur

de l'anneau, fait penser à E.T., ce n'est pas le facétieux lutin du *Songe d'une*

nuit d'été ; les *oliphans* (éléphants) aux énormes défenses et les monstres

volants font penser à *La Guerre des mondes* de Wells ; les armées d'orques

édentés aux têtes de gorilles sortent de la *Planète des Singes*... Il y

cependant une nouveauté, les arbres vivent et parlent, mais ils font penser

à la forêt qui marche de *Machbeth*, ridicule et grotesque, porte

souvent à rire, on sort de la projection en pensant : *beaucoup de bruit pour*

rien. Mais nous sommes dans une société saturée d'images et il n'y plus de

film sans effets spéciaux.

Sans doute avons-nous trop de références, nous préférons nous en

tenir au pouvoir magique des anciennes légendes, nous aimons nous

replonger dans les mythes anciens bien construits, à résonance cosmique,

touchants et qui nous font rêver... Ou sont *Le Songe d'une nuit d'été*, *La*

Belle et la bête, *Excaltibur*, *le Kalevala*, *le Mahabharata*, *Gilgamesh*... Nous

Jean PIEUCHOT

Professeur (ER) à l'IDHEC

(Institut des Hautes Etudes cinématographiques)

Chrétien de Troyes et les mythes germano-scandinaves. Comme l'intrigue, les dialogues sont plats, sans humour et enlèvent toute magie à l'histoire. Tout ce qui est bénéfique dans nos mythologies indo-européennes devient chez lui maléfique, Sauron le Forgeron est le seigneur contre qui il faut lutter alors que, chez les Celtes, le forgeron était le commensal des rois. A-t-il voulu montrer dans les hobbits, les anciens habitants de la Grande Bretagne en lutte contre les envahisseurs successifs ? Pouvons-nous penser qu'il y ait un rapport entre les noms des personnages et la numérogie : trois hobbits et six autres font neuf, chiffre égal aux neuf anneaux des hommes, ajoutons trois chevaliers, nous avons douze personnages formant la communauté de l'anneau ; le nom de Gandalf (sept lettres) correspond aux sept anneaux des seigneurs nains ; les lettres de Bilbon, Frodon, Sauron et Mordor sont au nombre de six, Tolkien a-t-il voulu dire quelque chose avec ces chiffres ? Il faut être initié pour comprendre car ce ne sont pas les dialogues qui éclairent.

Il nous semble que, contrairement aux apparences, l'œuvre de Tolkien n'a guère été lue, elle n'est pas facile d'accès et les lecteurs dépassent rarement la vingtième page. *Le Seigneur des anneaux* aurait sans doute été oublié dans les bibliothèques si les caprices de la littérature anglo-saxonne n'avaient fait renaître les mythes, notamment avec l'ouvrage de J.-K. Rowling, *Harry Potter*, et le film de Chris Colombus qui s'en est inspiré. Il aura fallu ce succès pour que le Néo-Zélandais Peter Jackson ait cru remporter un succès identique avec *Le Seigneur des anneaux*. Un précédent film avait déjà été réalisé en dessin animé par Ralph Bakshi adapté de Tolkien, mais avec une bonne touche d'humour. Des trois films de Peter Jackson, le premier *La Communauté de l'anneau* est loin d'être convaincant, rempli d'effets spéciaux bruyants et gratuits, il nous fait regretter des films réussis comme *Excalibur*, *Le Choc des Titans* ou *Conan le Barbare* ; le créateur des effets spéciaux du *Choc des Titans* et de *Jason et les Argonautes*, Ray Harry-Hausen, les avait magnifiquement adaptés à chaque histoire.

Le réalisateur du *Seigneur des anneaux* s'est inspiré davantage des *Gremlins*, du monstrueux *Allien* ou de *Reanimator* que des mythes anciens. Les monstres sont sordides et gluants, il n'y a pas de continuité dans le récit qui frise le grand-guignol et, bien que Tolkien ait lui-même démythifié les légendes, le film détruit ce qui pourrait encore surnager du merveilleux légendaire. Nous avons enquêté auprès de nos jeunes amis, ils aiment le film mais sont incapables de dire pourquoi, ils disent tous *c'est bien, ça me plaît*, mais si on cherche à en savoir plus, il n'y a pas de réponse. Peut-être l'aiment-ils simplement à cause du bruit énorme, monté serré sur la bande sonore et les innombrables scènes « en coup de poing ». Pour eux, c'est un monde nouveau, *plein de bruit et de fureur*, qui les fait s'évader.

Il n'y a hélas pas de joie de vivre dans le monde qu'ils envisagent et ils sont sans références ; cette œuvre remporte un succès qui peut nous paraître

LE SEL EN GAULE OCCIDENTALE À L'ÂGE DU FER

Production et enjeux économiques (1^{ère} partie)

Le sel, produit vital pour l'homme et les animaux, joue de multiples rôles que Pline l'Ancien a fort bien évoqués (médecine, peausserie...) ; c'est également un agent de conservation des aliments (viandes, poissons, mais aussi fromages). Les principales sources d'approvisionnement en sel exploitées pendant les Âges des Métaux, sont, d'une part, les mines de sel gemme et d'autre part, les eaux salées, exploitées par des méthodes dites « ignigènes » ou « ignifères », qu'il s'agisse de sources (Pologne, Lorraine, Angleterre), ou de l'eau de mer (côtes de la Manche et de l'Atlantique). Les récentes recherches menées sur ce dernier type d'exploitations, connues sous le nom d'installations de « briquetages » ou encore « d'ateliers de bouilleurs de sel » ont nettement fait progresser les connaissances, tant sur le littoral français du Belgium que dans l'Ouest de la Gaule. À partir des données archéologiques récentes, confrontées aux données historiques et aux textes disponibles, on peut tenter de situer cette activité dans le contexte économique de l'âge du Fer, et de livrer quelques réflexions sur la production, ses fluctuations et les enjeux économiques liés au sel au cours de l'âge du Fer.

1 - Origine, importance du sel et modes de production.

Nous ne traiterons pas ici de tous les types de ressources en sel du globe, (leurs modes d'exploitation et leur évolution historique sont exposés notamment dans les ouvrages de J.-F. Bergier 1982, et J.-C. Hocquet 1989), nous traiterons des méthodes d'extraction les plus utilisées en Europe au cours de la Protohistoire, plus particulièrement aux âges du Fer et ayant laissé les traces archéologiques les plus patentes. Rappelons que le sel est présent sur la Planète sous diverses formes, qu'il s'agisse du sel océanique ou du sel continental.

Dans le cas du sel océanique, les principaux modes d'exploitation du sel contenu dans l'eau de mer sont la méthode ignigène (briquetages, « bouillage » jusqu'à la cristallisation) et la récolte dans les marais salants (évaporation « naturelle », cristallisation, récolte).

Le sel continental est exploité sous ses diverses formes, selon des processus diversifiés suivant les régions et les époques :

- sources salées (méthodes ignigènes, briquetages),
- gisements de sel gemme (mines),
- terres salées (lixiviation ; (par exemple au Niger ou au Mexique),
- traitement du sel végétal (Nouvelle Guinée), ou des tourbes et des cendres salées (Zélande, Frise)...

Dans son *Histoire naturelle*, Pline (XXXI) traite assez longuement des diverses espèces de sel « natif ou factice », et des manières de l'extraire, mais

Deux mille un...deux mille trois, nous voici entrés dans les temps nouveaux. De même que la conquête de l'espace avait inspiré le cycle de *La Guerre des Étoiles*, les vieilles légendes renaissent en un éternel retour dans la littérature et au cinéma. Les magiciens, les elfes, les trolls, les fées et les sorcières font le bonheur des enfants et des parents qui ne fêtent plus la Toussaint mais Halloween, le Samain des Celtes.

L'œuvre de John-Ronald Tolkien (1892-1973), raconte l'histoire « d'un anneau et » des « anneaux créés par les forgerons des temps anciens : trois pour les elfes immortels, sept pour les seigneurs nains, sculpteurs de la montagne et neuf pour les hommes. Mais le seigneur des ténèbres, Sauron de Mordor, a forgé un anneau unique dans les flammes éternelles, heureusement transformé leurs anciens possesseurs en spectres, qui l'aidèrent à récupérer l'anneau unique. S'il retrouve cet anneau, il étendra son pouvoir sur le monde. Il faut donc le sauver. L'anneau passe ainsi de main en main et parvient jusqu'à Bilbon, le hobbit, et son jeune neveu Frodon. Toute l'histoire se répète en de multiples épisodes, détaillant la lutte entre les hobbits et le seigneur des ténèbres. C'est, nous dit-on, la lutte du bien contre le mal, mais qu'est-ce que le bien et qu'est-ce que le mal ? L'eau pour un homme perdu dans le désert c'est le bien, mais l'eau pour un homme qui se noie c'est le mal, alors qu'a voulu dire Tolkien ?

Il a rassemblé en une seule histoire une masse de mythes grecs et germano-scandinaves pour les mettre au goût du jour et les faire connaître aux jeunes hippies des années soixante. Il a commencé par un livre, *Bilbon le hobbit*, puis la filière étant bonne, il a développé en trois autres volumes cette histoire du *Seigneur des anneaux*. On y rencontre à chaque page des symboles multi-millénaires : le trésor gardé par un dragon, l'anneau qui rend invisible comme le casque d'Alberich, le forgeron Sauron est semblable à Mimir, Gandalf le magicien fait songer à Merlin et la quête des hobbits nous ramène à l'Odyssée... Il ne faut pas chercher le merveilleux des antiques légendes, les héros de Tolkien ne sont pas Siegfried, Arthur, Lancelot ni Beowulf. Cependant il est considéré comme le meilleur traducteur de *Beowulf*, or pour ce héros saxon, la gloire est conquise au combat puisqu'il dit *procurons-nous la gloire ou la mort* ; mais ici le héros n'est pas un beau prince qui révèle au printemps la belle endormie, évoquant le renouveau du cycle annuel. Il n'y a rien de cosmique dans le récit de Tolkien, on est loin des contes de fées qui ont fait rêver les générations depuis l'âge de Pierre, les défenseurs du bien contre le mal sont de petits êtres proches des nains, ils ont peur, ils ne représentent ni la première, ni la deuxième fonction selon Dumézil, pas même la troisième puisqu'ils ne produisent rien. On peut croire que l'auteur a voulu démythifier les légendes anciennes, sa quête sans grandeur trahit à la fois

d'une part, en s'intéressant principalement au domaine méditerranéen et, d'autre part, en insistant sur les vertus médicinales de divers types de sels. Ces divers sels, produits au sein des installations préhistoriques et antiques, avaient des utilisations variées, depuis le domaine alimentaire (incluant la conservation), jusqu'à la peausserte, en passant par la médecine (largement détaillée par Plin, XXXI, 39 à 41).

2 - Les mines de sel gemme

L'exploitation du sel par les techniques dites « sèches » est attestée à Hallstatt (Autriche), dès le Bronze final (Xe-IXe s. av. J.-C.) ; l'exploitation y fut intensive entre les VIIIe et Ve s. av. J.-C., période d'utilisation de la célèbre nécropole. La communauté de Hallstatt doit manifestement sa richesse exceptionnelle aux mines de sel et à sa situation au débouché des passes alpines, par où transite l'essentiel des échanges ; les tombes de Hallstatt nous livrent tous les biens qui circulent alors, illustrant la place d'intermédiaire obligé dont bénéficie la Celtique orientale de l'époque.

Les galeries souterraines, creusées à partir du flanc de la montagne pour suivre les filons de sel, comprennent de nombreuses ramifications ; elles s'étendent au total sur 3750 m de longueur et une surface de 30 000 m² ; la plus importante d'entre elles atteint une profondeur de 215 m. Ces galeries ont livré des outils et ustensiles protohistoriques variés, que le sel a conservés.

Non loin, la mine de Dürnbörg, près de Hallein, sur la rive ouest de la Salzach, aurait été ouverte dès le VIe s. av. J.-C. Elle connut sa plus grande prospérité vers 300, mais fut abandonnée au cours du IIe s. av. J.-C. La reprise récente des fouilles a montré, ici encore, l'existence de nécropoles et d'habitats appartenant à une riche communauté d'exploitants à l'âge du Fer. L'ouverture de cette nouvelle exploitation est invoquée pour expliquer le déclin de l'exploitation de la mine de Hallein, au Ve s., bien qu'une catastrophe minière ne soit pas à exclure.

À Hallein, l'exploitation du sel ne reprit que bien plus tard, au XIe siècle. Cette très longue interruption a pu être provoquée par un changement climatique marqué dans les Alpes, par une phase très humide qui aurait multiplié les venues d'eau dans les galeries et empêché leur exploitation.

3 - L'exploitation du sel par la technique des briquetages

Le terme de « briquetages » est utilisé depuis le XVIIIe s. pour désigner les « accumulations de terre cuite » liées à l'exploitation du sel. Cette technique est basée sur une production dite « ignigène » ou « ignifère » de sel, c'est-à-dire qu'il y a intervention du feu pour extraire le sel contenu dans un liquide sale : eau de mer ou eau des sources salées.

L'auteur adresse ses remerciements à tous ceux qui l'ont aidé à documenter cette conférence : Mesdames Sophie Desenne, Véronique Hurt, Claudine Pommepuy, Chantal Rouquet et Messieurs Daniel Chossenot, Jean-Loup Flouest, Bernard Lambot, André Rapin, Jean-Pierre Ravaux, Ulrich Schaaf, Alain Tourneux.

* Cet article vous a été communiqué en deux parties, il vous offre un compte-rendu détaillé de la conférence du 15 mai 2002, donnée pour les A.E.C. par Jean-Jacques Charpy.

NOTES

14. Véronique Hurt (Dir), « *Le monde des Celtes* ». Bruxelles. 2001. Co-édition du Musée des Celtes et des Musées royaux d'art et d'histoire, 52 pages.
15. Sépultures inédites dont on doit les informations à Daniel Chossenot, Service Régional de l'Archéologie de Châlons, et à Claudine Pommepuy et Sophie Desenne, Centre archéologique de Soissons.
16. Cette hypothèse, aujourd'hui admise par une majorité des chercheurs a été posée, dès 1970, par Pierre Roualet lors de la publication de la nécropole de Villeneuve-Renneville (Marne).
17. Sa forme très particulière pourrait aussi faire penser à un couvre-joue de casque.
18. Jules Dupuis, « Une tombe à char gauloise de La Tène I ». *Revue archéologique*.
19. En 1992, on a interprété ces fragments figurés sur la photographie publiée comme les éléments d'un umbo de bouclier monocoque à ailettes polylobées pouvant trouver une conformité chronologique avec la céramique la plus tardive. Jean-Jacques Charpy, « Les fibules dites de Münsingen en Champagne ». in *l'Europe celtique du V^e au III^e s. av. J.-C.* Éd. Kronos, Mémoire n° 9 de la Société archéologique champenoise 1995, p. 336-390.
20. Jean-Paul Guillaumet, Jacques Piette, « Barbuise-Courtavant et La Saulsotte (Aube), la nécropole celtique de la ferme de Frécul ». Catalogue *Fastes des Celtes anciens*, Troyes et Nogent-sur-Seine, 1995, p. 136-143.

Avec le n° 34 de notre bulletin de mai-juin, vous découvrirez un supplément joint à votre bulletin habituel, fruit d'un début de collaboration entre un **groupe d'étudiants bretons** et les **Amis des Études Celtiques**. Le but de cette antenne est de doter la Bretagne d'un support spécialisé dans la diffusion des avancées scientifiques touchant à la connaissance des Celtes antiques et médiévaux ; elle vous proposera des articles et un agenda des diverses expositions et conférences se tenant en Bretagne, susceptibles d'intéresser nos adhérents. Nous espérons que ce projet vous séduira.

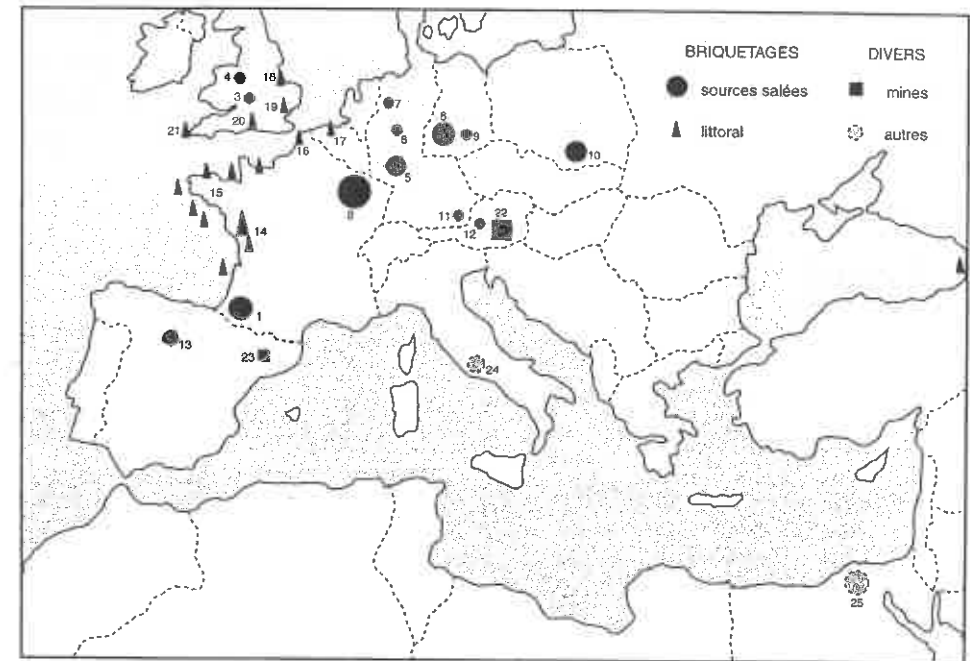


fig. 1. - Exploitation du sel en Europe aux époques préhistorique et protohistorique.

Briquetages de sources salées :

1 - Salles de Béarn ; 2 - Vallée de la Seille ; 3 - Droitwich ; 4 - Nantwich ; 5 - Bad-Nauheim ; 6 - Schwäbisch-Hall ; 7 - Wert ; 8 - Vallée de la Saale ; 9 - Halle-Giebichenstein ; 10 - Wieliczka ; 11 - Reichenhall ; 12 - Hallein ; 13 - Zamora.

Briquetages littoraux :

14 - Aquitaine (Aunis, Saintonge) ; 15 - Armorique ; 16 - Baie de Somme ; 17 - Belgique ; 18 - Lincolnshire ; 19 - Essex ; 20 - Wessex ; 21 - Cornwall.

Mines :

22 - Hallstatt et Dürnborg

(Autriche) ; 23 - Cardona. Autres (marais salants) ; 24 - Ostie ; 25 - Egypte.

(Carte de J.-P. Bertaux, 1981, complétée par M.-Y. Daire, DAO L. Quesnel).

caractéristiques :

- structures de combustion (ou fours), servant à accélérer l'évaporation de l'eau, et la concentration du sel jusqu'à sa cristallisation ;
- récipients d'argile (appelés moules à sel, godets ou augets, selon les techniques), recueillant la matière première (liquide salé) qui, placés sur le four permettent d'obtenir des pains de sel séchés.

Généralement, ces ateliers livrent aussi des structures de stockage (fosses, bassins...), ainsi que de très nombreux déchets d'argile cuite provenant des pièces de calage utilisées dans le chargement des fours : briques, piliers, etc. Les plus anciennes traces de production de sel par la technique des briquetages, en Europe, auraient été retrouvées sur des sites

rare exemplaires de bracelets, de bagues ou de boucles d'oreille. Leur proportion est semblable à celle des autres tombes à inhumation majoritairement féminines. Ce type de sépulture parat, en l'état de la recherche, principalement limite aux seules périodes du Hallstatt final et de la Tène ancienne I et IIa, de Hart-Roulet. Au cours des phases postérieures, le char est toujours utilisé mais il n'est plus déposé dans les tombes de Champagne, alors que le phénomène se perpétue dans le Bassin Parisien, dans l'ouest et dans le nord-ouest de la Gaule. Seules quelques incinérations de La Tène finale où de rares habitats ont livré des anneaux passe-guide et des jougs sont datés des dernières phases avant la Conquête.

Les tombes à char semblent révéler des types de sépultures particulières où le défunt (ou défunte) a sans doute occupé une fonction ou un rôle particulier réel ou symbolique. Par leur nombre, ces sépultures ne représentent au mieux que 1% des tombes intégrées au sein d'une même nécropole, elles traduisent un statut de personnes libres, appartenant ou non à une élite. Rien ne permet de rapprocher les tombes à char de la Champagne de celles du milieu princier hallstattien, le transfert de qualité de l'équipement personnel (et des pièces liées au banquet), vers le harnachement du cheval (et un service toujours plus modeste), n'est pas à lui seul suffisant. Les panoplies militaires et les bijoux sont identiques à ceux des autres tombes riches de l'environnement funéraire.

L'exemple de la nécropole de Bucy-le-Long (Aisne), qui comprend trois tombes féminines presque contemporaines, répond au critère de transmission du privilège d'être enterré sur un char à des personnes qui devraient en être exclues au sein d'une société de type patrilocal. Quant au complexe de Maury-Sogny (Marne), il montre bien que la pratique s'inscrit dans la continuité du Hallstatt final, jusque vers le milieu du I^{er} siècle au plus tard. Parmi les treize tombes à char de cette nécropole, trois sont anciennes (475-450 av. J.-C.), les dix autres s'inscrivent dans les phases 450-360 av. J.-C. Il est difficile d'imaginer, sur un espace géographique aussi restreint que la confluence Marne-Coole, que dix chefs de clans puissent exercer un pouvoir presque simultané, sauf à envisager une forme de mandat électif de courte durée.

Ce type d'hypothèse reste fragile face à l'existence d'autres tombes du même type dans un proche environnement, à Ecury-s/Coole ou à La-Chaussée-s/Marne. L'interprétation des tombes à char de la Champagne reste encore, à notre avis, un domaine très ouvert.

Jean-Jacques CHARPY *

Conservateur en chef du patrimoine

Je dédie ce texte à la mémoire de Claudine Pommepuy qui vient de nous quitter au moment où j'achevais cet article.

Dans l'est de la Gaule, dans la vallée de la Seille (Lorraine), l'exploitation des sources salées a vraisemblablement débuté pendant le Bronze final et s'est poursuivie pendant tout l'âge du Fer. Mais sur l'ensemble du littoral de l'Europe occidentale, c'est au cours des derniers siècles de l'âge du Fer et au début de l'époque romaine que cette production fut la plus florissante.

En Armorique, après les travaux pionniers de P. Gouletquer, les recherches archéologiques de ces vingt dernières années ont fait progresser les connaissances concernant la technique des briquetages le long des côtes françaises de la Manche (bate du Mont-Saint-Michel, Trégor), en même temps que dans la région Nord-Pas-de-Calais (dans la baie de Somme). Pour les côtes atlantiques, si le nombre d'ateliers répertoriés en prospection est considérable, très peu d'entre eux ont été fouillés et la technologie n'est pas toujours clairement définie. Pour ce littoral atlantique, l'hypothèse d'une exploitation du sel dans le Centre-Ouest français, dès le Néolithique final, a été proposée.

Marie-Yvane DAIRE*

Chargée de Recherche au CNRS, Rennes

UMR 6566 "Civilisations atlantiques et archéosciences"

(CNRS, Universités de Rennes 1, Rennes 2 et Nantes, Ministère de la Culture)

* Cet article vous sera communiqué en deux parties, il vous offre un compte-rendu détaillé de la conférence du 11 décembre 2002, donnée pour les A.R.C. par Marie-Yvane Daire. Le second partie paraitra dans notre prochain bulletin et concernera principalement « Les ateliers armoricains ».

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

- BERGIER J.-F., 1982 — *Une histoire du sel*. Ed. Presses Universitaires de France, 250 p.
- BRUN P., 1987 — *Princes et princesses de la Celte. Le premier âge du Fer en Europe, 850-450 av. J.-C.* Ed. Errance, 219 p.
- DAIRE M.-Y., 1999 — *Le sel à l'âge du Fer : réflexions sur la production et les enjeux économiques*. *Rev. archéol. Ouest*, n°16, p. 195-207.
- DAIRE M.-Y. (dir.), 1994 — *Le sel gaulois. Bouilleurs de sel et ateliers de briquetages armoricains à l'âge du Fer*. Ed. Les Dossiers du C.R.A.A., t. 1, 180 p.
- DAIRE M.-Y., 2003 (sous presse) — *Le sel des Gaulois*. Ed. Errance, 146 p.
- GOULETQUER P., 1970 — *Les briquetages armoricains. Technologie protohistorique du sel en Armorique*. Trav. Labo. Anthropol. Rennes, 186 p.
- HOCQUET J.-C., 1989 — *Le sel de la terre*. Ed. Du May, 179 p.
- LANGOUET L. (Dir.), 1989 — *Un village corrosif sur l'île des Ebihens (Saint-Jacut-de-la-Mer)*. Dossiers du C.R.A.A., n°1, 173 p.
- LONTCHO F., 1999 — *Le sel gaulois. L'Archéologie*, n° 44, oct.-nov. 1999, p. 39-44.
- PRILAUX G., 2000 — *La production du sel à l'âge du Fer. Contribution à l'établissement d'une typologie à partir des exemples de l'autoroute A 16*. Ed. Monique Mergoll, 109 p.

de l'épingle coudée, malheureusement dérobée pendant la seconde guerre mondiale, sa tête en anneau avec incrustation de corail se rapproche de modèles connus dans les Iles Britanniques, actuellement elle paraît devoir être mise en relation avec des inhumations féminines, à l'exemple de celle de Courtavan²⁰ (Aube).

Enfin, pour ajouter à la confusion de l'ensemble de Pontfaverger, la tombe a livré une coupe en terre noire à vasque saillante, qui correspond à des modèles connus dans des cimetières à incinération de Champagne, on peut la dater de l'extrême fin du III^e siècle ou du début du II^e (230-180 av. J.-C.), elle pourrait appartenir à une incinération adventice à laquelle il faudrait attribuer la trousse comprenant le rasoir et les forces.

La tombe à char de Pontfaverger soulève des problèmes chronologiques ne permettant pas de partager la datation tardive proposée par Verger, cet exemple entre dans la série des sépultures multiples déjà connues par le célèbre cas de La Gorge-Millet, par ceux de Reims-Murigny ou de Beine « Le Mon-téqueux » Marne et de bien d'autres cas où furent mis au jour des vases de type Prunay ou des formes dérivées.

CONCLUSION

Les tombes à char de la Champagne représentent un aspect funéraire tout à fait particulier des populations celtiques car c'est la région qui en a livré le plus. Malheureusement, sur plus de deux cents sépultures mises au jour, moins d'un tiers reste exploitable scientifiquement. Certaines ont fait l'objet de supercheries (Pouan, Hans). Peut-être même Somme-Bionne si l'on ne retient pas, comme nous, la présence de la coupe grecque dans l'ensemble ; à moins de descendre la chronologie du mobilier, possibilité qui ne serait pas à exclure si l'on procédait à l'analyse anthropologique des ossements de cette tombe et constatait un âge élevé du défunt.

Les sépultures à char de Champagne se distinguent par une fosse sous tumulus, adaptée au dépôt du véhicule et placée au centre d'un enclos circulaire inclus dans la nécropole. Rares sont les tombes qui témoignent d'un équipement personnel différent de celui des autres tombes plates à inhumation féminines ou masculines, dans les cimetières représentatifs des mêmes séquences chronologiques. Les plus anciennes offrent un modèle qui va se diffuser à la période de La Tène, caractérisé par la présence d'alvéoles destinés à recevoir les roues, leur originalité réside dans la présence de harnachements somptueux de chevaux, qui fournissent des pièces remarquables et nous livrent des chefs-d'œuvres d'art celtique : Semide, Cuperly, Somme-Bionne, Sept-Saulx, etc.

Les offrandes céramiques sont en nombre important, surtout dans les tombes de la période récente du V^e s. av. J.-C. et le début du siècle suivant. Les importations restent rares, elles sont concurrencées par des imitations locales en métal, bois ou céramique. Les bijoux en or se limitent à quelques

Mercredi 19 mars 2003, à 18 heures

L'IMAGE DE LA MÉTAMORPHOSE DANS L'ART CELTIQUE

Venceslas KRUTA

Directeur d'étude à l'EPHE

Mercredi 7 mai 2003, à 18 heures

LE SUBSTRAT GAULOIS DANS LE FRANÇAIS, LA GUERRE

Jacques LACROIX

Professeur agrégé. Docteur ès Lettres

Nos conférences sont illustrées par la projection de diapositives

Elles ont lieu le mercredi soir, de 18 h. à 20 heures

à l'INSTITUT FINLANDAIS

60, rue des Écoles, 75005 Paris

(métro : Odéon, Saint-Michel ou Cluny)

Entrée : 7 Euros pour les non-adhérents

Gratuit pour les membres AEC à jour de leur cotisation

-----oOo-----
3^{ème} JOURNÉE D'ÉTUDE DES A. E. C.

24 Mai 2003, 9 h à 18 h 30

L'HÉRITAGE CELTIQUE DANS LE MOYEN ÂGE EUROPÉEN

Sous la direction de Philippe WALTER

Grande salle de conférences du Lycée Henri IV, rue Clovis à Paris

Philippe WALTER, Professeur à l'Université de Grenoble

Directeur du Centre de Recherche sur l'Imaginaire

Des Mythes celtes au roman médiéval arthurien

Bernard ROBREAU, Professeur agrégé

Docteur en Histoire médiévale

L'Héritage celtique dans l'hagiographie médiévale

François DELPECH, Directeur de recherche au CNRS

Attaché à la Casa Velasquez de Madrid

L'Héritage celtique dans l'Espagne médiévale. Mythologie du corbeau

Jean BATANY

Professeur émérite à l'Université de Caen

L'Irlande, les deux Bretagne et le mari des deux femmes

Jean-Jacques VINCENSINI

Professeur à l'Université de Corte

Mélusine, ses sœurs et les déesses-mères celtes.

ATTENTION ... RETENEZ DÈS MAINTENANT VOTRE PARTICIPATION

Adhérent 20 Euros — Couple adhérent 28 Euros

Non adhérent 30 Euros

Étudiant 10 Euros

L'auteur a construit son hypothèse d'après une interprétation nouvelle du nom de *Juno Moneta*, la « déesse au collier »¹, il nous fait d'ailleurs remarquer que les monnaies anciennes sont presque toujours cerclees d'un collier de perles qui est sans nul doute le collier de Junon. Outre une étude linguistique approfondie, Jean Hardy fournit une multitude de renseignements et de justifications historico-légendaires relatifs aux origines de l'atelier de frappe de la monnaie à Rome, ainsi qu'à deux de ses temples, celui de la citadelle censé avoir été bâti sur l'emplacement de la maison de *Manlius Capitolinus*, et celui de *Signia*. Ces données se rattachent au rôle joué par les oies lors de l'invasion de Rome par les Gaulois, en 390 av. J.-C., cette invasion était commémorée par une cérémonie reliée à la frappe de la monnaie, laquelle devait son nom à Junon. Ce rapport original de la déesse avec l'or prémonétaire, en forme de collier ou de torque, éclaire d'un jour nouveau la localisation de l'atelier de la monnaie près du temple de la déesse, ainsi qu'un certain nombre de thèmes qui lui sont liés, comme celui de la « magie de l'or » dans la guerre (guerre des Latins et des Sabins, guerre des Aes et des Vases). Il souligne les liens de Junon avec la *gens Manlia*, dont l'un des membres était surnommé *Torquatus*, pour avoir vaincu un géant gaulois et s'être emparé de son torque afin de le mettre à son cou. La « magie de l'or » apparaît aussi dans la désignation de la « parure d'or du ciel » (*formulaire* du soleil) des pendentifs et des colliers, depuis les *Veda* jusqu'à Beowulf. On peut reconnaître cette désignation de « collier du ciel durne » dans les gravures rupestres du Val-Camonica (collier de la stèle Due Pini) ; de Suisse (le pendentif à double spirale de la stèle de Sion "Érit-Chasseur") ; la stèle de Bagnolo (Val Camonica) et celle de Caven. La spirale symbolise le cheminement du soleil entre les deux solstices, dans le ciel et sous l'horizon, les pendentifs à spirales sont associés au soleil depuis le Néolithique. Cette interprétation de l'auteur oriente vers des parallèles extérieurs et illustre l'évolution humaine, de « l'or solaire sacré auroral » à l'or monnayé, en passant par l'or des colliers et des torques mythiques ; elle nous permet de mieux comprendre la puissance mythique du port du torque chez les Celtes. C'est l'un des ouvrages importants de ces dernières décennies qui retiendra l'attention des savants et certainement de nos lecteurs.

La Rédaction

1. HAUDRY Jean — JUNO MONETA, AUX SOURCES DE LA MONNAIE — Éditions Arché, Milan, 2002. Diff. Éditit, 76 rue Quincampoux, 75003 Paris. 20 Euros.

Bibliographie succincte

LA RELIGION COSMIQUE DES INDO-EUROPEENS — Éditions Arché, Les Belles Lettres, Milan, 1987. Diff. Éditit, 76 rue Quincampoux, 75003 Paris.
LES INDO-EUROPEENS — Édition PUF, « Que sais-je ? » 1992.
L'INDO-EUROPEEN — Édition PUF, « Que sais-je ? » 1994.

d'un seul tenant ; une agrafe métallique insère la jonction de la jante. Les mors relèvent de types légèrement plus tardifs, à canon brisé composé de deux éléments à bouletage central. Le seul anneau passe-guide qui, par sa forme, laisse supposer le dépôt du joug, est archaïque que par sa technique décorative, il est de section lenticulaire avec incrustation sur le périmètre extérieur d'un fil modelé en bronze, dont le décor armilles du Hallstatt final. Ces éléments plaident pour l'identification d'un char du Ve siècle et cette datation est confirmée par la *Venceslas Kruta. Les Celtes. Histoire et Dictionnaire. 2000.*

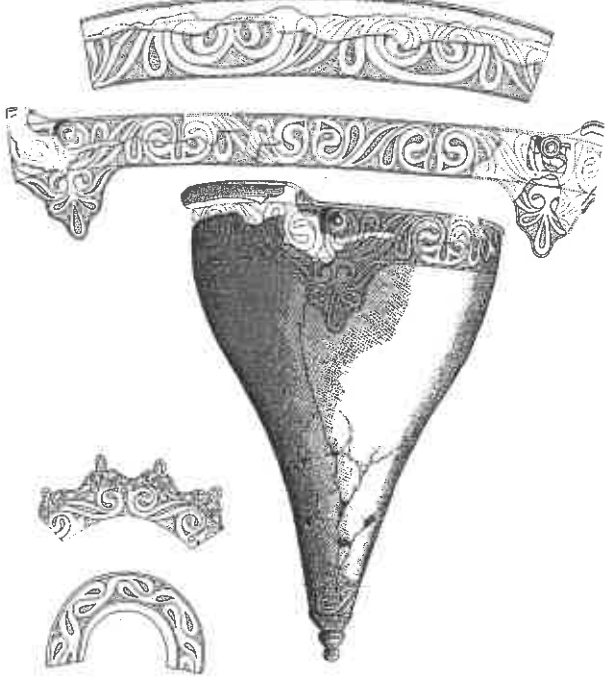


fig. 5. - Casque en bronze de la tombe à char de Bernus (Marne). Haut. env. 30 cm. Début IV^e s. av. J.-C.

présence de trois fragments d'une applique en bronze ajourée, avec figuration de dragons¹⁹ venant orner la base du bec tubulaire d'une cenochoë celtique qui devait être en bois. On peut la rapprocher de celle de Saint-Jean-s/Tourbe (Marne) qui est tout en bronze ; de celle du Dürrnberg (Autriche), en bois avec appliques de bronze, ou de celle tout en céramique, de Poix (r. 51) « Les Ecourrets » (Marne). Ajoutons la présence dans la tombe de trois longues pampilles en fer, terminées d'un côté par un anneau et de l'autre par une pointe ; des pièces identiques ont été trouvées à La Tène (Suisse) et sont généralement interprétées comme des clavettes ; ces trois pièces, qui devaient être quatre, ont une fonction indéterminée. Parmi les vases, une stèle à panse arrondie complète l'ensemble de la sépulture initiale, elle témoignerait d'une séquence basse dans la seconde moitié du Ve s. av. J.-C. ou peut-être le tout début du IV^e siècle, phase chronologiquement compatible avec le style des fragments de l'applique en bronze de l'cenochoë.

On peut reconnaître, dans cette tombe, au moins une inhumation complémentaire comprenant les mobiliers suivants : une fibule de type Münsingen, un vase balustre engobé de rouge sans décor peint en noir, les piedouches de deux autres et la panoplie millitaire composée de l'épée dans son fourreau et son ceinturon en cuir à deux anneaux de bronze. Il reste le cas

rivetée en bronze de la tombe de Mairy-Sogny « Le Champ Mayart » Marne, pourrait être un élément décoratif de la caisse du char, deux tiges épaisses attestent, sur sa face interne, des rivets de fixation.

Le joug peut être attesté en Champagne, mais il était en bois et a disparu avec le temps. Sa présence peut être reconnue par quelques appliques métalliques comme à « La Bouvandeau » selon les propositions figurées dans Déchelette, et peut-être par une pièce cylindrique de la tombe de Condés-Marne. Les rares exemples connus et identifiés proviennent de Bohême pour le premier âge du Fer (Hradenín) ; de Belgique (Sberchamps) ou de Suisse (La Tène) pour le second âge du Fer.

On peut supposer, par l'exemple de la tombe de Semide (Ardennes), que le joug était parfois remplacé par une sellette, pièce de cuir ceinturant le thorax derrière les jambes avant du cheval, elle était maintenue en place par une autre pièce de cuir passant devant le poitrail pour faciliter la traction du véhicule, sa position était assurée par une courroie enserrant le cou de l'animal. La présence de bricole ou de sellette suppose l'existence d'autres véhicules de transport que ceux, toujours évoqués, de guerre ou de course.

LE GROUPE DES TOMBES DE L'ARDENNE BELGE

Une dizaine de sépultures à char ont été mises au jour dans le groupe de l'Ardenne belge. À la différence de celles de la Champagne, ces sépultures sont presque exclusivement regroupées en nécropoles à tombelles (*tumuli*) mais présentent des parentés avec celles de la Champagne. Elles sont exclusivement masculines et n'ont pas livré d'armes de poing, uniquement des armes d'hast. L'étude de cet ensemble, groupé autour de l'actuelle ville de Neuchâteau, individualise, pour une partie au moins, le groupe sud des tombelles ardennaises où le mobilier céramique, les bijoux féminins et leur composition, laissent à penser que ce groupe s'est constitué au Ve siècle à partir de migrants de la région nord-champenoise.

Dans la zone nord de l'Ardenne belge, secteur de Bastogne, ce type de tombe fait totalement défaut à ce jour. Ce groupe de population paraît s'être implanté dans la région à partir d'une colonisation du groupe du Hunsrück-Eifel. Il ne semble pas avoir pratiqué le dépôt du char dans la sépulture, alors qu'il est attesté dans la zone d'origine du premier groupe de migrants.

LE CAS DE LA TOMBE DE PONTFAVERGER

L'exemple de la tombe de Pontfaverger « La Wardelle » trouvée fin 1938, publiée en 1940¹⁸ et acquise par donation en 2000 par le musée d'Épernay, illustre la difficulté d'interprétation des mobiliers sur la seule foi des publications anciennes. Les bandages des roues sont conformes à ceux trouvés dans les premières tombes à char celtiques à deux roues, leur face interne est légèrement concave, de manière à pincer le bois de la jante faite

Pierre-Yves LAMBERT — *RECUEIL DES INSCRIPTIONS GAULOISES (RIG)*. Vol. II, Fasc. 2. *Textes Gallo-Latins sur instrumentum*. — XLV^e supplément à "GALLIA". CNRS Éditions. 2002. 22x28. 608 p. illustré. 75 Euros. Librairie de CNRS, 151 bis rue Saint-Jacques 75005 Paris. © 01 53 10 05 05.

Ce fascicule traite des inscriptions gauloises en écriture latine sur *instrumentum*, c'est-à-dire sur les objets mobiliers autres que la pierre (tessons, vases, silex, métaux, enduit, etc. Une centaine d'inscriptions et de nombreux inédits. Il fait le point sur plusieurs dossiers épigraphiques particulièrement riches.

Venceslas KRUTA. — *LES CELTES*. — 9^{ème} Éd. PUF, « Que Sais-je ? » 2002. N° 1649, Paris.

L'histoire des Celtes continentaux, de leur apparition sur la scène historique, au Ve s. av. J.-C., jusqu'à leur perte d'autonomie par la conquête romaine, au I^{er} s. av. J.-C.

Jean HAUDRY — *JUNO MONETA, AUX SOURCES DE LA MONNAIE* — Éditions Archè, Milan, 2002. Diff. Éditidit, 76 rue Quincampoix, 75003 Paris F., 20 Euros.

Sources religieuses de l'apparition de la monnaie. Le temple de Juno Moneta et celui de Signia à Rome. Données historico-légendaires du rôle joué par les oies lors de l'invasion des Celtes, en 387 av. J.-C.

BIBLIOTHEQUE DE PRAGUE — La bibliothèque de l'Institut d'archéologie de l'Académie tchèque a été victime des inondations de Prague l'été dernier, livres et revues ont disparu. Nos collègues sont désireux de la reconstituer au mieux. Nous avons tous des monographies, revues ou séries, des collections, des livres illustrant l'archéologie de nos régions, quelquefois en double, qui pourraient figurer dans la bibliothèque de Prague. Vous pouvez nous les adresser. Notre président Venceslas Kruta, en relation avec Petr Drda à Prague, les fera parvenir. Nous comptons sur votre coopération, il s'agit là de remédier à une véritable catastrophe.

26 juin au 3 juillet 2003. — L'ALSACE FANTASTIQUE ET INSOLITE.

Voyage organisé par le Cercle d'études mythologiques du Nord.

- Strasbourg, Mont Ste-Odile, Avolsheim, Niedermunster, Andlau, Dabo, Bergheim, Thann, Turckheim, Lautenbach, Colmar, etc...

40 pers., 650 E chambre double+180 E single. Hôtels *** demi-pension. Voyage en car.

Il reste quelques places. Acompte 250 E. Chèque CEM, 458 rue Jules Ferry 59283 Raimbeaucourt. © 03 27801587. Bernard Coussée, président.

24 au 31 août 2003. — XII^e Congrès International d'études celtiques, Université du Pays de Galles, Aberystwyth. Thème : "Au-delà des frontières".

Jolie ville sur la baie de Cardigan. Centre culturel. Bibliothèque (manuscrits et imprimés gallois et celtiques). Excursions. Dîner-concert. Tarif préférentiel pour les inscriptions faites avant le 1^{er} mai 2003 à Dana Edwards (dir.), Dep. of Welsh, Old College, King Street, Aberystwyth, Ceredigion, SY23 2AX, Pays de Galles. © +44(0)1970628539 - e-mail : celt@aber.ac.uh.

Le dept of Welsh, Old College, C.M.C.S. Publications 2002 propose :

— *Le voyage Antonin, les itinéraires, les toponymes anciens d'Europe et d'Asie Mineure* : CD compatible Windows et MacIntosh. Base de données pratiques comprenant une analyse des toponymes celtiques. £12/\$18. Disp. CMCS.

— *Ptolémée pour un atlas linguistique des premiers toponymes celtiques de l'Europe* : livre de 188 pages, Éd. D. Parsons & P. Sims-Williams. £12/\$18 (indiquer détails carte de crédit). Disponibles c/C.M.C.S. Dept of Welsh Old College, Aberystwyth SY23 2AX. Pays de Galles.

LES TYPES DE CHAR

a) Les chars processionnels à quatre roues du Hallstatt final.

Les chars cérémoniels à quatre roues ne sont réellement attestés en Champagne que dans une seule fosse à Chouilly « Les Jogasses » (r. 16), un doute subsiste pour deux autres fosses de la même nécropole. Malheureusement la sépulture de Chouilly avait été violée anciennement, elle n'a livré que quelques pièces métalliques et les éléments des quatre bandages de roues. Les roues sont à jante composée d'éléments assemblés, sur lesquelles les bandages sont fixés par de longs clous qui traversent toute la jante. Dans cette fosse, il n'a été mis au jour qu'une agrafe complète de jante et les fragments d'une seconde.

b) Les chars laténiens à deux roues.

Ils apparaissent avec le début de l'époque laténiennne. Les vestiges se

rapporant aux véhicules ne sont constitués que par les pièces métalliques en fer, elles sont liées aux roues, à l'essieu, à la fixation de la caisse sur l'essieu, ou bien à des appliques diverses provenant du châssis ou de la caisse (Bouranton dans l'Aube, Somme-Bionne dans la Marne). Deux tombes ont livré des revêtements métalliques interprétés, comme le fond de caisse (Bouy et Sept-Saulx, Marne). Les jantes des roues sont composées, d'un seul tenant cintre et assemblée en biseau, maintenu par une pince métallique, les clous de fixation du bandage ne traversent plus la jante. Les bandages en fer relèvent, pour la Tène ancienne, de deux types principaux de profils, les uns sont de section rectangulaire à côté interne concave (ou à gorge) qui s'emboîte sur la jante en bois (Saint-Jean-s/Tourbe, Marne) ; les autres sont à profil courbe, convexe sur l'extérieur et concave à l'intérieur (Chassemy, Ecury-s/Coole). Les roues sont assujetties à l'essieu par des clavettes de types variés, tant dans la forme de la tête que dans celle de la tige, elles peuvent être tout en fer (Pontaverges, Marne), ou allier le fer et le bronze (Conde-s/Marne). Enfin, les moyeux sont parfois protégés par des pièces métalliques ornementales (Sillery, Puisieux « La Pompelle », Marne).

c) Les tentatives de restitution.

Les différentes tentatives de restitution des chars reposent sur les descriptions livrées par les sources antiques ; sur des exemplaires étrusques (comme celui de Populonia), alliant de la tombe tumulaire au char et aux représentations en terre cuite ; aux figures de l'art des sites nord-italiques ou des monnaies, avec représentation stylisée du char d'Apollon. Plusieurs modèles ont été proposés depuis cinquante ans, d'abord par les Anglais (Cyril Fox), d'autres par Andres Funger-Guntl (Suisse), Anne Cahen-Dehaye (Belgique) et plus récemment Alain Villes pour le char de Bouranton (Aube).

(Marne) et Semide (Ardennes). Ils peuvent être en bronze ou en fer, avec ou sans cabochon de corail. Les pendeloques sont rattachées à une chaîne ou rivetées sur des courtoies de cuir à La Gorge-Melliet ; à Somme-Tourbe (Marne) elles sont cruciformes avec application de corail ; à Semide (Ardennes) elles sont oblongues et ornées de monstres rehaussés de corail. Les anneaux sont en bronze ou en fer et ne se distinguent pas (ou peu) des anneaux de ceinturon, ils sont aux points de liaison des lanières de cuir, des rênes, de la selle ou de la bricole. Ils portent souvent des traces d'usure ou l'empreinte négative du cuir. Certains sont à section profilée, sans doute liée à une fabrication au tour.

Les phalères peuvent avoir des formes variées, elles sont de

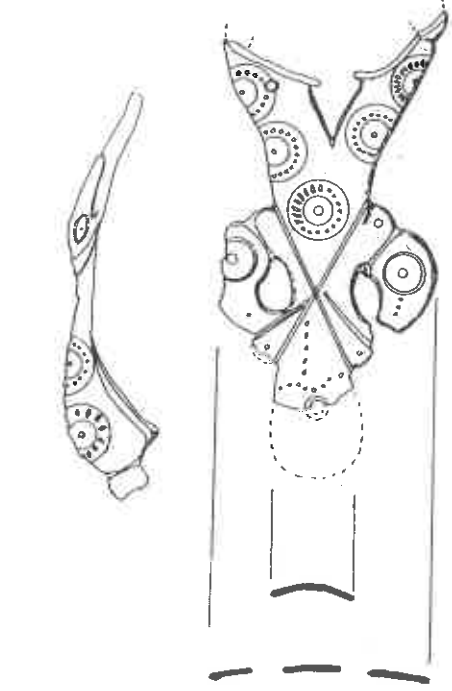


fig. 4. - Applique en bronze de l'épéchoché en bois de la tombe à char de Pontaverges « La Wardelle ». Musée d'Épernay.

Join les pièces les plus spectaculaires. Les plus classiques sont circulaires (Saint-Jean-s/Tourbe, Marne) ; d'autres sont composées d'un assemblage de plusieurs cercles sécants ou tangents (Villes/Retourne, Ardennes) ou de demi-cercles de plus petites dimensions (Chassemy, Aisne ; Somme Bionne, Marne). Une phalère est en forme de palmette avec ajout à têtes de griffons ou de dragons¹⁷ (Cuperly, Marne). Comme les autres pièces du harnachement, elles sont en fer (Somme-Tourbe, Marne) ou en bronze (Sept-Saulx, Marne) ; pléines (Norrois, Marne) ou ajourées (Valmy, Marne). La composition aujourd'hui relève d'une utilisation du compas avec lecture double : d'un côté lecture des pleins, de l'autre celle des vides qui laissent apparaître soit la robe du cheval, soit un tissu ; à Ecury-sur-Coole (Marne) les phalères sont ornées d'un fin décor gravé ; leur diamètre varie de 5 à 22 cm. La phalère récemment acquise par le musée d'Épernay évoque les plaques décoratives de la caisse du char étrusque trouvé à Populonia (Italie), la parenté des décors et des symboles ornementaux fait de cet objet un intermédiaire direct entre l'art étrusque et l'art celtique de Champagne ; apparemment trouvé seul, ce disque aurait pu orner la caisse d'un char celtique à l'image de ceux connus en Etrurie. La plaque en fer oblongue et bombée, bordée par une cornière

composent essentiellement d'œnochoés à bec trèflé (Somme-Bionne, Sept-Saulx, Marne), importations étrusques qui témoignent de relations commerciales étroites entre la Champagne et l'Italie septentrionale. Ces importations semblent datables du début de La Tène ancienne-1b-, de Hatt-Roualet (450-430 av. J.-C.), les œnochoés à bec tubulaire (Saint-Jeans/Tourbe « Le Catillon », Marne) sont à interpréter comme des imitations celtiques et peuvent être contemporaines des précédentes.

Avec le cas de la tombe de Pontfaverger (Marne), on verra que des œnochoés en bois avec appliques ornementales ont pu exister en Champagne. Elles y étaient inconnues avant l'acquisition de cette tombe par le Musée d'Épernay. D'autres importations métalliques ont été déposées dans les tombes du V^e s. av. J.-C. comme la situle de la possible tombe à char de Pernant, ou des productions celtiques comme le bassin de Saulces-Champenoises (Ardennes) daté de la transition du V^e au IV^e s. av. J.-C., que l'on suppose provenir de la tombe à char du « Mont Renard ». Enfin, les passoires métalliques sont rares, elles sont connues par la passoire supposée provenir de la tombe de Pernant (Aisne) et peut-être par une autre, sans origine précise, conservée au Musée britannique.

g) Le cheval.

Le cheval n'est jamais déposé physiquement dans la tombe à char, les tombes d'animaux sont rares au début de la période laténienne : sanglier près de la tombe à char de Châlons, cerf harnaché à Villeneuve-Renneville, sanglier harnaché à Caurel (Marne), mais ce dernier est d'une époque plus récente, III^e s. av. J.-C. Le cheval est attesté par les tombes de cavaliers, plus rares que les tombes à char (Marne : Vraux ; Aisne : Chassemy). Un mors peut être déposé dans une tombe à char, mais il n'est jamais accompagné d'autres pièces de harnachement.

h) Le harnachement.

Le cheval est attesté dans les tombes à char par son harnachement dont il reste les éléments métalliques (phalères, boutons, pendeloques, anneaux et mors). Aucun ornement de poitrail autre que de grandes phalères ne semble avoir été mis au jour en Champagne. Cependant ils sont attestés, dès l'âge du Bronze, en Rhénanie (tombe de Wintrich avec un pendentif en forme de croissant de lune).

Selon Verger, les mors constituent un excellent fossile directeur de la chronologie. Ils sont : de type à canon droit (Wargemoulin, Marne) ; brisé (Somme-Bionne et Pontfaverger, Marne) ; à extrémité des branches en U (Mairy-Sogny et Écurey-sur-Coole, Marne) avec deux variantes. Certains mors peuvent atteindre une grande largeur, 20 cm à Livry-Louvercy, Marne.

Les boutons peuvent être de plusieurs formes : circulaires comme à Évergnicourt (Aisne) ; en forme d'olive ou de gland comme à Mairy-Sogny

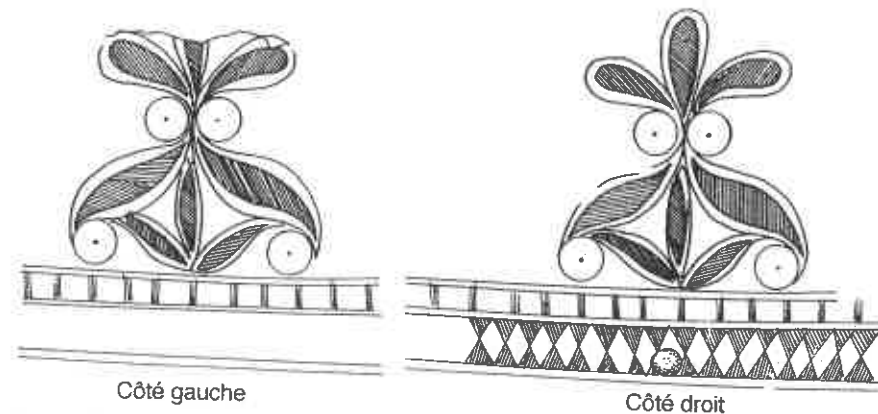


fig. 1. - Détails des décors latéraux du casque de Prunay « Les Marquises ». Musée de Reims.

Les différences reposent principalement sur les interprétations des barres articulées, considérées comme des fixations directes de la caisse, ou reliées à des courroies de cuir pour la suspension de la caisse et l'amortissement des chocs. D'après les découvertes de l'Ardenne, nos collègues Belges proposent une caisse décalée vers l'avant, l'essieu se trouvant en limite arrière de la caisse¹⁴. Le véhicule à deux roues était interprété comme un char de guerre, mais sa présence dans des tombes féminines ne permet plus d'envisager une interprétation à ce seul usage. Rien ne permet d'exclure une utilisation comme véhicule de course.

LE MOBILIER FUNÉRAIRE

a) Les parures féminines

Les quelques cas repérés depuis le XIX^e siècle, notamment sur les marges occidentales et septentrionales de la Champagne, ont livré un mobilier de parures dont les descriptions lapidaires laissent supposer un mobilier conforme à celui retrouvé dans les tombes plates. Les découvertes récentes du début des années 1990 attestent que l'équipement personnel féminin est composé du torque et de la paire de bracelets symétrique, composantes principales de la parure champenoise (Ardennes : Rethel pour les bracelets ; Aisne : Bucy-le-Long pour les parures complètes¹⁵). S'y ajoutent des colliers de perles, voire des boucles d'oreille en or (Marne : Berru) si la tombe féminine est bien une tombe à char, ou Bucy-le-Long (Aisne), avec des boucles identiques à celles de Berru. On peut encore citer la présence de deux anneaux de verre transparent à Bucy-le-Long (Aisne), montés sur un collier de perles. Une autre tombe du même site, datable du début du IV^e s. av. J.-C., comprenait une bague en or d'un modèle proche d'autres exemplaires connus en milieu rhénan. Les parures vestimentaires ne comprennent que des fibules comme à Berru. À Bucy-le-Long, un exemplaire est assorti, par son décor et ses applications de corail, à la paire de bracelets.

En chronologie, les sépultures féminines semblent se regrouper dans une séquence de temps plus courte que les sépultures masculines ; elles sont attribuables aux dernières décennies du Ve siècle et aux premières décennies du siècle suivant (425-380 av. J.-C.). Or, c'est précisément pendant cette période que l'on constate un abandon des nécropoles périphériques de la zone marnienne, ainsi qu'un net fléchissement des sépultures dans la région Beine/Suippes et les rives nord des marais de Saint-Gond. Dans tous les cas, les tombes plates à inhumation masculines avec armes font quasiment défaut. On explique cet état de fait par le départ d'une grande partie de la population, en relation avec l'événement historique de la Conquête de l'Italie du nord¹⁶. On note que le cœur de la zone crayeuse marnienne, entre Reims et Châlons, ne comprend actuellement aucune tombe à char féminine ; d'autres sont pourtant attestées dans les régions voisines dès le Hallstatt final (celle de Vix, Côte d'Or), puis à l'époque de la Tène, celle de Rheinhelm (Allemagne).

b) Le mobilier masculin

Ce mobilier est composé des armes du défunt, voire d'objets d'équipement personnel (très rare présence d'une fibule, Châlons et Saint-Jean-s/Tourbe, Marne). La panoplie militaire est d'abord composée du poignard (Marne, Ardenne ; Matry-Sogny, Marne ; Bouranton, Aube). Celui-ci n'est jamais accompagné de lance dans la zone marnienne, ce fait est vérifié dans les autres tombes plates. Lorsque, vers le milieu du Ve siècle, apparaît l'épée longue (Somme-Bionne, Marne), elle est accompagnée des armes d'hast souvent assemblées par trois. Le ceinturon est, soit composé de deux grands anneaux avec crochet articulé, soit de trois à cinq anneaux auxquels peut s'ajouter l'agrafe (Somme-Bionne). Les armes défensives sont rares, on connaît cinq casques en bronze comme à Somme-Tourbe « La Gorge Meillet » ou Bertu « Le Terrage » Marne, soit en cuir avec cocardes en bronze comme à Thizy, Marne ; le bouclier avec son manipule et son umbo métallique n'est pas attesté, mais il a pu être en bois et ne pas laisser de traces. On note que plusieurs tombes masculines ont livré un braclet en or, dans la Marne à Somme-Tourbe, dans l'Aisne à Pernant, dans l'Aube à Bouranton.

c) Les tombes d'enfants.

La fouille récente de la tombe (viole) de Semide, Ardennes, dont la récupération du char avait été opérée dès l'époque, a été accompagnée de l'étude anthropologique des quelques restes osseux humains qui révéleraient la sépulture d'un enfant d'une dizaine d'années. Ce cas reste actuellement isolé et demande une confirmation.

d) La céramique.

Dans les tombes archaïques et d'après les rares cas complets, la présence de vase déposé dans la fosse est limitée à un seul exemplaire (Chouilly). Dans le sud champenois la vaisselle céramique est absente. Plus on

fig. 3. - Fibule de la tombe à char de Châlons-en-Champagne. Musée de Châlons

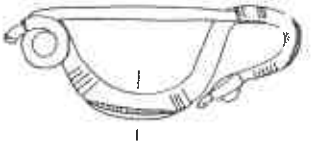


fig. 2. - Fibule de la tombe à char de Saint-Jean-s/Tourbe « Le Malinet ». M.A.N.



avance dans le temps et plus le nombre de vases augmente pour atteindre un maximum d'une quinzaine (Châlons). Les céramiques composent, comme dans les autres fosses, un service regroupant des vases contenant de grande capacité, plusieurs dizaines de litres, et des vases à puiser plus petits ne pouvant être que des gobelots déposés dans le vase conteneur. Les conteneurs sont recouverts par un couvercle, une écuelle le plus souvent. Il n'existe pas de service type, chaque forme peut être remplacée par une autre, dans sa fonction ou dans sa taille. Les formes peintes paraissent plus fréquentes dans les secteurs de Châlons, au sud d'Épernay ou dans l'Aisne, que dans la zone rémoise. Les céramiques les plus tardives du Ve s. av. J.-C. sont celles dites de la « série à cannelures multiples », Marne : Châlons et Bertu, Ardennes ; Semide, ou à traitement de surface alternant des plages polies et dépolies, sur lesquelles une peinture en détrempe peut être appliquée. Des écuelles complémentaires sont liées aux offrandes alimentaires et au couteau. Quant aux passoirs en terre, elles semblent absentes dans l'état actuel de la connaissance. On peut aussi observer, à Livry-Louvercy (Marne), la présence d'une petite coupe en terre qui paraît être une production importée ou imitée du Hunsrück-Eifel (Allemagne).

On ajoutera aux céramiques quelques cas de cornes à boire, toujours réalisées dans des matériaux périssables mais ornées d'appliques en bronze ajoutées (La Bouvandeau, Marne) ou non (Evergnicourt, Aisne).

e) Les offrandes alimentaires.

Le dépôt de quartiers de viande est composé majoritairement, comme dans les autres fosses, de pièces nobles de porc ou de mouton, le boeuf semble plus rarement déposé (Semide), on a noté parfois la présence d'ossements de volailles (coq à Semide). Lemoine signale à Châlons le dépôt dans un vase d'une trentaine de squelettes de grenouilles. Les offrandes alimentaires et les céramiques relèvent du banquet funéraire.

f) La vaisselle métallique.

Les éléments du service à boire en bronze sont très rares, ils se